

Un produit repensé pour un nouveau départ vers de nouveaux marchés

Avec Coriin, l'entreprise Miniabilles a modifié sa stratégie, découvert de nouveaux marchés et obtenu le soutien financier de Bpifrance.



1906-001 ©Miniabilles

Carte d'identité



Raison sociale
Miniabilles

Chiffre d'affaires
100 000 euros

Effectif
3 personnes

Activité
Fabricant de billes de précision en carbure de tungstène et de titane (marque déposée CarbureM), pour des diamètres compris entre 0,3 mm et 60 mm à destination des industriels.

Quoi de mieux pour innover, développer ses marchés et reprendre l'entreprise paternelle que de se faire aider par des experts en stratégie, marketing, juridique, fiscalité et propriété intellectuelle ? Maxime Sandoz, jeune diplômé de l'école d'ingénieurs Sigma Clermont, en était convaincu et cela semble lui avoir réussi. « *Mon père avait créé une nouvelle bille en carbure de titane et nous réfléchissions au moyen de la commercialiser pour des roulements de haute qualité*, indique Maxime Sandoz. *Avec l'appui des consultants Coriin, nous avons mené une*

étude de marché et nous sommes allés rencontrer les roulementiers pour connaître leurs besoins. Nos billes ayant une très forte résistance à l'usure, nous nous sommes aperçus qu'il y avait un marché de niche pour des projets dans l'aéronautique et dans le spatial. » Recadré, le projet a pris alors une autre tournure car, fort des discussions avec les industriels et les experts, ce sont aussi d'autres débouchés qui sont apparus comme la réalisation d'autres géométries en carbure M et en carbure de tungstène pour réaliser du broyage de poudre ou de peinture. Mais

l'histoire ne s'arrête pas là ! Car, au-delà de Coriin (Programme d'accompagnement des PME mécaniques dans leur démarche d'innovation, opération soutenue financièrement par la région, le F2i et le Cetim), c'est l'aide de Bpifrance qui a été sollicitée ... et obtenue.

« *C'est là encore une réussite des experts mobilisés car nos documents comptables étaient mal renseignés et nos bilans peu présentables. Il y a eu alors un vrai travail de comptabilité pour remettre tout cela d'équerre et présenter un dossier de demande d'aide plus correct. C'est ce qui nous a permis d'obtenir 45 000€ de Bpifrance. Une belle somme pour assurer la poursuite du développement de nos projets* », conclut Maxime Sandoz.

L'action

Dans le cadre du programme Coriin, les entreprises porteuses d'un projet innovant sécurisent leur investissement ou confortent leur développement, tout en améliorant leur performance.

Service Question Réponse
Tél. : 09 70 82 16 80
sqr@cetim.fr
cetim.fr

Contact